maintien du Mois des exportations canadiennes et du Programme des prix d'excellence à l'exportation canadienne.

Plans d'expansion des exportations

Des plans d'expansion des exportations canadiennes sur certains marchés prioritaires ont été publiés à l'intention de nos exportateurs. Ces plans soulignent les débouchés sectoriels qui s'offrent sur les marchés prioritaires et fournissent aux exportateurs des données pour la formulation de leurs propres stratégies de commercialisation. Des plans pour la France, la RFA et l'Arabie saoudite ont été publiés, et des guides pour le Royaume-Uni, la Chine et l'Australie sont en préparation.

Centres d'études en administration internationale

Des étudiants de deuxième cycle en administration internationale, dont huit de l'Université de la Colombie-Britannique, onze de l'Université Western Ontario, six de l'École des hautes études commerciales (HEC) et dix de l'Université Dalhousie ont reçu des bourses pendant l'année. Un appui à l'élaboration de programmes d'études et à la recherche en administration internationale a été fourni à l'Université Western Ontario, à l'école des HEC, à l'Université Dalhousie, à l'Université du Manitoba et à l'Université de la Colombie-Britannique.

Facilitation du commerce

Le Programme de facilitation du commerce vise à aider les entreprises canadiennes à devenir plus concurrentielles en réduisant les frais généraux de leurs pratiques commerciales internationales, de documentation de leurs exportations et de gestion de l'information; il assure en outre que les normes internationales touchant la production, l'acheminement et le traitement des données de chaque transaction commerciale sont conformes aux pratiques et intérêts commerciaux du Canada. Un comité interministériel de la facilitation du commerce international coordonne la participation du Canada au Groupe de travail de la CEE sur la facilitation des procédures du commerce international.

COSTPRO

L'Organisation canadienne de simplification des procédures commerciales (COSTPRO) a été appuyée par le ministère en sa capacité d'organisme de coordination de la facilitation du commerce. COSTPRO a élaboré des systèmes pour simplifier le traitement des documents d'exportation en vué d'améliorer sensiblement la productivité. L'organisme a conçu des systèmes de frappe unique, des façons d'automatiser le processus d'import-export par l'utilisation de micro-ordinateurs, ainsi que des programmes de courrier électronique pour l'acheminement international des messages et documents commerciaux. Plusieurs entreprises canadiennes ont mis à l'essai, avec succès, les résultats de cette recherche. Le 23 mars 1984, le conseil d'administration de COSTPRO approuvait l'interruption du programme le 31 mars 1984.

Prix d'excellence à l'exportation canadienne

Le ministre du Commerce extérieur a décerné les premiers prix d'excellence à l'exportation canadienne aux entreprises suivantes : Alan Smelters and Chemicals (Sécal) Ltd., CAE Electronics Ltd., Canparts Automotive International Ltd., ESE Limited, I.S.E. International Submarine Engineering Ltd., McCain Foods Limited, Produits Belle Baie Ltée, Rock-o-Matic Industries, SNC Inc., Seaboard Lumber Sales, Shaver Poultry

Breeding Farms Limited, Spar Aérospatiale Limitée, TannerEye Ltd., Versatile Farm Equipment Company et Westinghouse Canada.

Ces prix viennent souligner la réalisation de nos exportateurs et l'importance qu'ont les exportations pour le maintien de la prospérité économique du Canada. Les critères de sélection tiennent compte de la mesure dans laquelle une entreprise a relevé ses ventes à l'étranger au cours des trois années précédentes, du succès qu'elle a rencontré dans l'exploitation de nouveaux marchés, ainsi que de sa réussite dans l'introduction de nouveaux produits sur les marchés extérieurs.

Groupe de travail sur les maisons de commerce

Ce groupe a été créé en janvier 1984 pour évaluer l'importance du secteur des maisons de commerce au Canada de même que ses possibilités de favoriser les exportations, recenser les mesures que le gouvernement et le secteur privé pourraient prendre afin de valoriser le rendement à l'exportation de nos maisons de commerce, notamment en ce qui touche les articles manufacturés. Le groupe comprend des représentants de 11 maisons de commerce, d'une banque et d'un fabricant et couvre des maisons de commerce de diverses tailles et catégories, divers secteurs de production et d'autres intérêts œuvrant dans ce secteur.

Commission pour l'expansion du commerce extérieur

La Commission a été établie en 1981 pour offrir des conseils sur les questions liées à la formulation et à l'application des lignes de conduite et programmes en matière d'exportation, en s'intéressant tout particulièrement à l'amélioration des résultats à ce chapitre. Pendant l'année, la Commission s'est concentrée sur les pratiques d'achat des organismes multilatéraux, sur le commerce des services, sur la relation qui existe entre le commerce et l'aide, sur l'imposition à l'exportation ainsi que sur l'éducation et la sensibilisation en matière d'exportation.

Collaboration fédérale-provinciale

Au chapitre de l'expansion des exportations, il existe une excellente collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Lorsque les provinces établissent des programmes de commercialisation des exportations répondant à leurs besoins propres, elles évitent qu'ils ne fassent double emploi avec les services assurés par le ministère et offrent le meilleur soutien possible aux exportateurs, de la façon la plus économique qui soit. Toutes les provinces fournissent une aide précieuse au ministère en faisant connaître les avantages que comportent ses programmes.

Bureaux régionaux du MIC/MEIR

Les services d'expansion du commerce des bureaux régionaux du MEIR dispensent, dans toutes les régions du pays, les services et programmes du ministère des Affaires extérieures en matière d'expansion du commerce. Leur rôle est d'aider les entreprises canadiennes à l'échelle régionale. Ils cherchent donc des moyens d'accroître les exportations canadiennes afin de contribuer à la création d'emplois, à l'expansion économique régionale et à l'assainissement de la balance des paiements. Ces bureaux régionaux analysent et planifient les activités en matière de commerce extérieur, administrent des